



CIRCULAIRE DE RENTREE SEPTEMBRE 2025

Un grand merci à l'équipe pédagogique, éducative et administrative qui a œuvré toute l'année pour la bonne marche de l'ensemble scolaire/CFA-CFC St-Michel.

Un grand merci à tous les parents qui nous ont témoigné leur confiance au quotidien.

Et nous souhaitons bonne chance à tous nos élèves et apprentis qui passent leur examen cette année.

Bonnes vacances à vous tous

Et à très bientôt.

Claudine SIMONESCHI

Chef d'Etablissement Saint-Michel

Organisation du 1er jour de rentrée

Lundi 01 septembre 2025	Classes concernées SCOLAIRES ET APPRENTIS	Rentrée internat uniquement	Rentrée scolaire pour tous et début des cours. (Demi-pensionnaires, externes et internes)
		6° 5° 4°	Lundi 01 septembre 2025 De 8h30 à 11h45
	CAP Conducteur routier 1 ^{ère} année scolaires et apprentis CAP IMTB 1 ^{ère} année CAP Maintenance VTR en 1 an Secondes BAC PRO scolaires et apprentis Premières BAC PRO scolaires et apprentis (sauf Premières BAC PRO Aménagements Paysagers) BTS Fluides Energies Domotique 1 ^{ère} année BTS Electrotechnique 1 ^{ère} année BTS GTLA 1 ^{ère} année BTS Maintenance Véhicules 1 ^{ère} année - Voitures particulières - Véhicules Transport Routier - Motocycles BTSA Aménagements Paysagers 1 ^{ère} année BTS Développement et Réalisation Bois 1 ^{ère} année BTS CIEL option informatique et réseaux 1 ^{ère} année	Accueil à l'Eglise et installation par Monsieur Philippe DOMANGE. Suivre le fléchage.	Les élèves de collège se rendent dans la cour collège. Suivre le fléchage.
	12h00 à 13h30 Repas. Les parents qui le souhaitent pourront déjeuner avec leurs enfants. Coupon-réponse joint à nous retourner au plus tard le 22 août 2025.		

Pour information :

La classe de 6^{ème} se verra proposer une journée « cohésion » le mardi 02 septembre, l'objectif étant de favoriser les échanges et apprendre à mieux se connaître à travers des activités culturelles et sportives animées par l'équipe enseignante. A ce titre, nous invitons gracieusement tous les élèves de 6^{ème} (y compris les externes) à partager le déjeuner autour d'un pique-nique si la météo le permet.

Organisation du 1er jour de rentrée (suite)

<p style="text-align: center;">Lundi 01 septembre 2025</p> <p style="text-align: center;">Et</p> <p style="text-align: center;">Mardi 02 septembre 2025</p>	Classes concernées SCOLAIRES ET APPRENTIS	Rentrée internat uniquement	Rentrée scolaire pour tous et début des cours. (Demi-pensionnaires, externes et internes)
	<div style="background-color: #cccccc; padding: 5px; margin-bottom: 10px; text-align: center;">3° Générale</div> <p>3° Prépa Métiers</p> <p>CAP Conducteur routier 2^{ème} année scolaires et apprentis</p> <p>CAP Conducteur routier en 1 an (CTR) scolaires et apprentis</p> <p>CAP Conducteur agent d'accueil en autobus et en autocar en 1 an (C4A) scolaires et apprentis</p> <p>Terminales BAC PRO scolaires et apprentis (sauf les Terminales Bac pro apprentis Maintenance des véhicules VP VTR et Motocycles)</p> <p>Terminales BAC PRO Maintenance véhicules <u>en 1 an</u> scolaires et apprentis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voitures particulières - Véhicules Transport routier - Motocycles 	<p style="font-size: 1.2em;">Lundi 01 septembre 2025</p> <div style="background-color: #ffff00; padding: 5px; margin: 10px 0;">De 14h à 17h</div> <p>Accueil à l'Eglise et installation par Monsieur Philippe DOMANGE, directeur adjoint.</p> <p>Suivre le fléchage.</p>	<p style="text-align: center;">Mardi 02 septembre 2025</p> <div style="background-color: #ffff00; padding: 5px; margin: 10px 0; text-align: center;">A 8h45</div> <div style="background-color: #cccccc; padding: 5px; margin: 10px 0;"> Les élèves de 3^{ème} Générale se rendent dans la cour collège. Suivre le fléchage. </div> <div style="background-color: #90ee90; padding: 5px; margin: 10px 0;"> Les apprentis, les élèves de lycée professionnel et les BTS se rendent dans la cour haute. Suivre le fléchage. </div>
<p>Jeudi 04 septembre 2025</p>	CAP IMTB 2 ^{ème} année	<p>Jeudi 04 septembre 2025</p> <div style="background-color: #ffff00; padding: 5px; margin: 5px 0;">A 8h45</div> <p>devant bureau de Monsieur Philippe DOMANGE, directeur adjoint</p>	

Organisation du 1er jour de rentrée (suite)

Lundi 08 septembre 2025	Classes concernées APPRENTIS	Rentrée internat uniquement	Rentrée scolaire pour tous et début des cours. (Demi-pensionnaires, externes et internes)
	<p>Premières BAC PRO Aménagements paysagers</p> <p>Terminales BAC PRO Apprentis Maintenance des véhicules VP VTR et Motocycles</p> <p>BTS Fluides Energies Domotique 2^{ème} année</p> <p>BTS Electrotechnique 2^{ème} année</p> <p>BTS GTLA 2^{ème} année</p> <p>BTS Maintenance Véhicules 2^{ème} année - Voitures particulières - Véhicules Transport Routier - Motocycles</p> <p>BTSA Aménagements Paysagers 2^{ème} année</p> <p>BTS Développement et Réalisation Bois 2^{ème} année</p>	<p>Lundi 08 septembre 2025</p> <p>De 9h00 à 11h45</p> <p>Accueil à l'Eglise et installation par Monsieur Philippe DOMANGE, directeur adjoint.</p> <p>Suivre le fléchage.</p>	<p>Lundi 08 septembre 2025</p> <p>A 13h45</p> <p>Les élèves se rendent dans la cour haute. Suivre le fléchage.</p>

✂.....

Coupon-réponse à l'ensemble scolaire Saint-michel au plus tard le 22 août 2025

Madame, Monsieur(nom, prénom)

Prendra (ont) leur déjeuner avec leur enfant(nom, prénom classe)

Le lundi 01 septembre 2025 au réfectoire de l'ensemble scolaire Saint-Michel

Nombre de personnes :

Organisation du 1er jour de rentrée (suite)

Lundi 03 novembre 2025	Bachelor RDCFI (Responsable du Développement Commercial France et International)	Accueil en salle des conseils. Suivre le fléchage
Lundi 15 septembre 2025	Bachelor DOUANE	Accueil en salle des conseils. Suivre le fléchage
Lundi 29 septembre 2025	Licence Pro Energétique (Parcours chargé d'affaires en thermique du bâtiment)	Accueil en salle des conseils. Suivre le fléchage

Dates à retenir :

Réunions d'informations de rentrée à destination des parents :

- Pour les élèves de 6^{ème} – 5^{ème} et 4^{ème} :
 - o Vendredi 12 septembre 2025 à partir de 17h30
- Pour les élèves de 3^{ème} G et 3^{ème} prépa métiers :
 - o Vendredi 12 septembre 2025 à partir de 17h30 (objet : brevet + orientation)
- Pour les élèves de 2^{nde} bac pro + 1^{ère} année de CAP (scolaires + apprentis)
 - o Vendredi 19 septembre 2025 à partir de 17h30

Rencontre parents/professeurs :

1^{ère} rencontre pour les 6^{ème} – 5^{ème} + 3^{èmes} prépa métiers 1
Le vendredi 07 novembre 2025 à partir de 17h00

1^{ère} rencontre pour les 4^{ème} – 3^{ème} G + 3^{èmes} prépa métiers 2
Le vendredi 14 novembre 2025 à partir de 17h00

Pour toutes les secondes BAC PRO + 1^{ère} année CAP en deux ans
(scolaires et apprentis)
Le vendredi 28 novembre 2025 à partir de 17h00

Pour toutes les premières et terminales BAC PRO + 2^{ème} CAP en 2 ans et CAP en 1 an (scolaires et
apprentis)
Le vendredi 09 janvier 2026

2^{ème} rencontre pour les 6^{ème} – 5^{ème} + 3^{èmes} prépa métiers 1
Le vendredi 06 mars 2026 à partir de 17h00

2^{ème} rencontre pour les 4^{ème} – 3^{ème} G + 3^{èmes} prépa métiers 2
Le vendredi 13 mars 2026 à partir de 17h00

Rendez-vous individuels avec le professeur principal :

Pour tout le collège et les 3^{èmes} prépa métiers

Il sera demandé aux parents de prendre rendez-vous auprès des professeurs principaux selon
leurs convenances si besoin afin de faire le bilan de l'année.

Début des rendez-vous : vendredi 03 avril 2026

Fin des rendez-vous : vendredi 22 mai 2026

Journées Portes Ouvertes :

- Samedi 24 janvier 2026
- Samedi 21 mars 2026
- Samedi 23 mai 2026

Journées de fin d'année pour les enseignants : les élèves sont tous libérés.

- Mercredi 01 juillet 2026 après-midi
- Jeudi 02 juillet 2026
- Vendredi 03 juillet 2026

Dates de périodes de formation en entreprise pour les scolaires :

Classe de 3^{ème} générale :

Stage du lundi 01 décembre 2025 au vendredi 05 décembre 2025

Classes de 3^{ème} prépa métiers :

Stage du lundi 17 novembre 2025 au vendredi 28 novembre 2025
et du lundi 26 janvier 2026 au vendredi 06 février 2026

Classe 1^{ère} année de CAP Conducteur transport routier marchandises : (3 semaines)

CR1 : Stage du mercredi 06 mai 2026 au vendredi 29 mai 2026

Classe 2^{ème} année de CAP Conducteur transport routier marchandises : (3 semaines)

CR2 : Stage du lundi 01 décembre 2025 au vendredi 19 décembre 2025

Classes CAP 1 an Conducteur transport routier marchandises : (4 semaines)

CTR : Stage du lundi 05 janvier 2026 au vendredi 30 janvier 2026

Classes CAP 1 an Conducteur agent d'accueil en autobus et en autocar : (4 semaines)

C4A : Stage du lundi 05 janvier 2026 au vendredi 30 janvier 2026

Classes TERMINALE de préparation au BAC PROFESSIONNEL

TBMA - TBMB – TBB (6 semaines)

Stage du lundi 15 septembre 2025 au vendredi 17 octobre 2025
et du lundi 03 novembre 2025 au vendredi 07 novembre 2025

TBMA – TBMB positionné (10 semaines)

Stage du lundi 15 septembre 2025 au vendredi 17 octobre 2025
et du lundi 03 novembre 2025 au vendredi 07 novembre 2025
et du lundi 02 mars 2026 au vendredi 27 mars 2026

TBE– TBF (6 semaines)

Stage du lundi 15 septembre 2025 au vendredi 17 octobre 2025
et du lundi 03 novembre 2025 au vendredi 07 novembre 2025

TBR (3 semaines)

Stage du lundi 29 septembre 2025 au vendredi 17 octobre 2025

STAGE FACULTATIF POUR LES TOUTES LES TERMINALES BAC ET TERMINALES BAC POSITIONNEES (6 semaines)

Stage du vendredi 22 mai 2026 au vendredi 03 juillet 2026

STAGE FACULTATIF POUR LES TERMINALES BAC PRO ROUTIERS (3 semaines)

Stage du lundi 15 juin 2026 au vendredi 03 juillet 2026

Classes de PREMIERE de préparation au BAC PROFESSIONNEL

PBMA – PBMB – PBB- (8 semaines)

Stage du lundi 02 mars 2026 au vendredi 20 mars 2026
et du lundi 01 juin 2026 au vendredi 03 juillet 2026

PBE - PBF (8 semaines)

Stage du lundi 02 mars 2026 au vendredi 20 mars 2026
et du lundi 01 juin 2026 au vendredi 03 juillet 2026

PBR (5 semaines)

Stage du lundi 01 juin 2026 au vendredi 03 juillet 2026

CLASSES de SECONDE de préparation au BAC PROFESSIONNEL

SBB – SBEF – SBMV (6 semaines)

Stage du lundi 01 décembre 2025 au vendredi 19 décembre 2025

Et du lundi 16 mars 2026 au vendredi 03 avril 2026

SBR (3 semaines)

Stage du lundi 16 mars 2026 au vendredi 03 avril 2026

Dates de périodes de formation en entreprise pour les apprentis

Pour les apprentis, se rendre sur le site internet sous l'onglet « APPRENTISSAGE » et cliquer sur « CALENDRIER CFA ».

Informations pédagogiques :

Notre ENT : Ecole Directe

Un **identifiant** vous sera donné à la rentrée

Vous pourrez ainsi consulter :

- Les résultats scolaires de votre enfant
- Retenues, remarques de la Vie Scolaire et des Enseignants
- Recevoir et envoyer des messages

Au collège :

Les Livrets Scolaires Uniques (LSU) qui remplacent les bulletins seront envoyés au domicile des familles à la fin de chaque trimestre. Les notes intermédiaires, absences, retards et incidents seront consultables sur Ecole Directe.

Au LP – LT et apprentis :

Les notes intermédiaires, absences, retards, incidents et bulletins seront consultables sur Ecole Directe.

Manuels scolaires papiers et numériques

AU COLLEGE : prêt des manuels

AU LYCEE PROFESSIONNEL ET TECHNOLOGIQUE :

Toutes nos classes de LP, 3eme PM comprise bénéficient du dispositif 4.0

De ce fait, les élèves de :

- 2nde Bac Pro
- 1ere CAP
- CAP en 1 an (CTR et C4A)
- 3eme PM

seront équipés d'un ordinateur financé par la Région Grand Est

De même la Région financera les manuels numériques à hauteur de 56€ par élève.

Si nécessaire, un complément pourra vous être demandé à la rentrée.

Vous trouverez ci-joints **2 exemplaires papiers** de la **Charte d'engagement** à nous remettre dûment signés le jour de la rentrée par l'intermédiaire du Professeur principal.

Les élèves de :

- 1ere Bac Pro
- TBac Pro
- TCAP

utiliseront l'ordinateur de la Région jusqu'au terme de leur cursus scolaire

Les élèves de BTS FED 2^{ème} année

utiliseront leur ordinateur personnel : à savoir que l'ordinateur de la Région convient pour la formation en BTS.

AU CFA :

Les apprentis de :

- 2nde Bac Pro
- 1ere CAP
- CAP en 1 an (CTR et C4A)

Utiliseront : - soit leur ordinateur personnel

- soit l'ordinateur prêté par le CFA en début d'année et la licence numérique sera commandée à la rentrée par le CFA une fois le contrat d'apprentissage signé par l'entreprise. L'ordinateur sera prêté par le CFA **contre la remise d'un chèque de caution qui sera restitué au terme de la formation** (déduction faite des frais liés à la perte ou dégradations occasionnées).

Au terme de la formation, le CFA récupère l'ordinateur ainsi prêté.

Les apprentis de :

- 1ere Bac Pro
- TBac Pro
- TCAP

utiliseront : - soit leur ordinateur personnel
- soit l'ordinateur prêté par le CFA

Les apprentis de BTS :

- BTS 1 : utiliseront : - soit leur ordinateur personnel
- soit l'ordinateur commandé à la rentrée par le CFA une fois le contrat d'apprentissage signé par l'entreprise. Cet achat sera déduit de la prime au 1^{er} équipement à l'apprentissage.

L'ordinateur sera prêté par le CFA **contre la remise d'un chèque de caution qui sera restitué au terme de la formation** (déduction faite des frais liés à la perte ou dégradations occasionnées).

Au terme de la formation, le CFA récupère l'ordinateur ainsi prêté.

- BTS 2 : utiliseront : - soit leur ordinateur personnel
- soit l'ordinateur prêté par le CFA.

Les stagiaires de la formation : candidats inscrits au CFA en recherche de contrat d'apprentissage

- Dans l'attente de la signature d'un contrat d'apprentissage, les stagiaires de la formation utiliseront :
 - soit leur ordinateur personnel
 - soit l'ordinateur sera prêté par le CFA **contre la remise d'un chèque de caution**

- A la signature du contrat d'apprentissage : « le stagiaire » devenu « apprenti » conserve l'ordinateur prêté par le CFA. Il sera déduit de la prime au 1^{er} équipement à l'apprentissage. Au terme de la formation, le CFA restitue le chèque de caution (déduction faite des frais liés à la perte ou dégradations occasionnées) et récupère l'ordinateur ainsi prêté.

- si le stagiaire ne signe pas de contrat d'apprentissage au terme du délai autorisé : le CFA récupère l'ordinateur et restitue le chèque de caution (déduction faite des frais liés à la perte ou dégradations occasionnées)

ATTENTION : l'ordinateur est un outil pédagogique obligatoire, il n'y aura pas de photocopies en cas d'oubli

Liste du matériel élèves et apprentis

Au LP, en BTS et au CFA : nos élèves et apprentis ont besoin de matériel spécifique pour la pratique professionnelle et technique en atelier.

Ce matériel sera utilisé par votre enfant durant tout le cycle de formation.

- ✓ **Pour les élèves sous statut scolaire en 1^{ère} année de formation** : le matériel sera commandé par l'établissement et mis gracieusement à la disposition des élèves.

Les EPI (côte de travail, chaussures de sécurité... cf la liste des fournitures scolaires) sont achetés par vos soins pour des raisons de taille et de pointure.

Ils vous seront remboursés sur la facture annuelle que vous recevrez en septembre comme suit :

- **3^{ème} prépa métiers** : 35 €
- **CAP et seconde baccalauréat professionnel** : 40 €

- ✓ **Pour tous les apprentis de Lycée Professionnel et de BTS en 1^{ère} année de formation** : Le matériel (trousseau) sera commandé par le CFA et mis gracieusement à la disposition des apprentis. Pour le remboursement des EPI : merci de déposer les factures d'achat au service comptabilité. Remboursement dans la limite de la prime d'équipement (300 €).

Assurance scolaire

L'établissement a fait le choix de contracter une assurance « individuelle accident corporel » pour tous les élèves. ATTENTION, vous devez vous assurer que votre enfant et apprentis bénéficie d'une couverture « responsabilité civile ».

Pour télécharger l'attestation d'assurance scolaire de votre enfant dans votre Espace Parents Fides Assurances. Pour cela, rendez-vous sur le site internet www.fidesassurances.fr puis accédez à la rubrique **Espace Parents** en haut à droite à partir du 1^{er} septembre 2025.

Transports scolaires : Pensez à faire votre demande de carte de bus.

Pour la Communauté de commune (grand Nancy) site du STAN Ligne 61 (ligne scolaire) ou ligne 20 (ligne publique) : www.reseau-stan.com

MEURTHE-ET-MOSELLE : Pour les autres communes (autre que la Communauté de commune du Grand Nancy), les inscriptions ainsi que les demandes d'aide sont à faire sur le site sur www.fluo.eu/54

Pour les autres départements, les inscriptions sont à faire sur le site de chaque département

MOSELLE : sur www.fluo.eu/57

MEUSE : sur www.fluo.eu/55

VOSGES : sur www.fluo.eu/88

BAS-RHIN : sur www.fluo.eu/67

HAUT-RHIN : sur www.fluo.eu/68

En cas d'absence totale de transport, une demande d'allocation familiale de transport vous sera transmise courant mars – avril par le secrétariat de l'ensemble scolaire Saint-Michel.

Bourses d'enseignement supérieur :

Demande à faire **chaque année** par l'étudiant sur le site <https://www.crous-lorraine.fr/>

Informations diverses

Parents séparés :

1. Séparation : Pour le parent exerçant seul l'autorité parentale :
 - a. Si ce n'est pas fait, joindre le justificatif précisant les modalités de l'autorité parentale (décision du juge).
 - b. Joindre le règlement de 10 € pour l'envoi en double des bulletins de notes et d'informations diverses.
2. Déménagement : Penser à donner vos nouvelles coordonnées (adresse + téléphone portable)
3. Pour accéder à l'établissement, un badge sera remis à chaque élève et apprenti. Il sera facturé 10 € et sera déduit de la facture de clôture à la restitution de celui-ci (au terme de la scolarité).
4. Pour tous les étudiants (BTS, licence Pro, Bachelor) qui occupent une chambre individuelle : facturation de la caution, de la télécommande, des clés de la chambre. A la restitution de la chambre, ce montant sera déduit de la facture de clôture (265 €).

NB : L'établissement fermera ses portes le mercredi 16 juillet 2025 au soir : une messagerie (répondeur téléphonique) sera assurée jusqu'au lundi 18 août 2025, date d'ouverture du secrétariat

Conseillers d'Education

Les relations avec les familles, concernant les absences, les retards, les demandes de sorties exceptionnelles..., se font auprès de la vie scolaire collège ou lycée suivant la classe.

Madame Marine HEVIN Conseiller d'Education collège 6ème – 5ème – 4ème -3ème Générale :

- **Tél Bureau : 03 83 33 40 50 (ligne directe)**
- **Adresse messagerie : vs.college@bosserville.com**

Monsieur Jean-Luc THOMAS Conseiller d'Education lycée professionnel et technologique :

- Tél Bureau : 03 83 33 40 58 (ligne directe)**
- Adresse de messagerie : jeanluc.thomas@bosserville.com**

Pour le suivi pédagogique avec les professeurs concernés sous couvert des Professeurs Principaux.